



Fondation  
Monique-  
Fitz-Back

# Programme d'aide financière 2026

Dépôt des projets du 25 août au 19 octobre 2025

**PARTENAIRE DU VOILET**

**VIVRE-ENSEMBLE**



**Fonds**  
Guèvremont-Pélissier



# VOLET

## VIVRE-ENSEMBLE

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE (PAF)

- Appuyer la créativité et l'innovation dans le domaine de l'éducation au développement durable ;
- Favoriser l'engagement environnemental et social des jeunes.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU VOLET VIVRE-ENSEMBLE

- Encourager la réalisation de projets permettant de développer des milieux de vie inclusifs et de faire la promotion du vivre-ensemble au sein de l'école et/ou de la communauté ;
- Viser la lutte à la discrimination et soutenir la déconstruction des préjugés ;
- Sensibiliser les jeunes à l'importance de développer leur esprit de solidarité.

### PERSONNE RESSOURCE



**Roxanne Paquet**  
Coordonnatrice des activités philanthropiques

[rpaquet@fondationmf.ca](mailto:rpaquet@fondationmf.ca)  
418-523-8585 poste 201

### AIDE FINANCIÈRE POTENTIELLE

**Ce volet bénéficie d'une enveloppe totale de 5 000 \$.** Les aides financières qui seront accordées se situeront entre 200 \$ et 500 \$, selon vos besoins.

### COMMENT SOUMETTRE UN PROJET?

Rendez-vous sur notre site web pour connaître toutes les informations nécessaires et pour remplir le formulaire en ligne.



### DATES À RETENIR

**25 AOÛT 2025**

Lancement du Programme.

**19 OCTOBRE 2025**

Date limite pour soumettre un projet.

**DÉCEMBRE 2025**

Annonce des projets acceptés aux établissements demandeurs.

**20 OCTOBRE 2026**

Date limite pour remettre le bilan final du projet avec trois photos libres de droits.

### VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

**Cette aide financière pourra couvrir 100% des dépenses admissibles du projet.**

50 % de l'aide sera versée sur acceptation du projet et signature de l'entente par la direction de votre établissement. Les 50 % restants seront versés à la suite de la remise du bilan final et d'un minimum de trois photos de bonne qualité et libres de droits, transmises en format électronique. Ces photos et les citations des bilans seront utilisées à des fins promotionnelles.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

### LES ÉTABLISSEMENTS

- CPE, école préscolaire
- École primaire
- École secondaire
- Éducation aux adultes – formation générale aux adultes
- Formation professionnelle
- Cégep
- Faculté universitaire
- Centre de services scolaire

\*Tout établissement désirant déposer un projet au PAF doit être membre du Mouvement ACTES.

**L'adhésion est gratuite et accessible à la majorité des établissements publics du Québec.**

**Consultez le site web du Mouvement ACTES pour plus d'informations : <https://actes.lacsq.org/>**

### LES PROJETS

- doivent être approuvés par la direction de l'établissement ;
- doivent être placés sous la responsabilité d'un membre du personnel de l'établissement.

### EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Achat de mobilier ou de matériel scolaire ;
- Formation ou temps de libération du personnel ;
- Sorties scolaires n'ayant pas de lien avec le volet ;
- Augmentation des résultats d'une collecte de fonds.

## ÉVALUATION DE PROJETS

### LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

À valeur égale, la priorité d'attribution du soutien financier sera accordée aux projets soumis par les établissements n'ayant jamais bénéficié du PAF.

**1. Valeur pédagogique du projet :** Le projet doit répondre aux objectifs spécifiques du volet ciblé, en plus de permettre aux jeunes de constater les impacts de leurs actions ou d'une nouvelle habitude.

**2. Degré de participation des jeunes :** Un projet issu de la volonté des élèves, les impliquant activement, de sa conception à sa réalisation, sera favorisé.

**3. Portée du projet :** Le projet implique plusieurs jeunes de l'école de manière directe ou indirecte et favorise un maillage cohérent avec son milieu (ex : formation de partenariats, implication de la communauté, collaboration intergénérationnelle, etc.).

**4. Intégration des dimensions environnementale et sociale :** Comment votre projet promeut-il des actions ou des comportements environnementaux ou sociaux, en intégrant des valeurs telles que la solidarité, l'écologie, la démocratie et le pacifisme?

**5. Pertinence du projet :** Le projet, ses objectifs et sa mise en œuvre sont innovants et adaptés au milieu dans lequel il est implanté.

# Besoin d'inspiration?

## Exemples de projets pour le volet Vivre-ensemble

### 📍 École de la Source, Varennes

Préparation de plusieurs recettes de soupes pour les remettre à l'organisme « Action bénévole Varennes ».



### 📍 École Polyvalente des Îles, L'Étang-du-Nord

Organisation d'un marché de Noël allemand pour faire la découverte de spécialités culinaires allemandes.



### 📍 Centre François-Michelle, Montréal

Réalisation de deux balados sur l'impact du sport et des arts pour les jeunes vivant avec une déficience intellectuelle.



### 📍 École Jacques-Cartier, Sept-Îles

Organisation d'ateliers culturels en partenariat avec l'organisme Alpha-Lira afin de faire découvrir les pays d'origine des élèves de l'école.



*Des exemples de projets réalisés dans ce volet sont présents sur notre site web. Inspirez-vous de ces idées et ajoutez-y votre couleur!*

